



Société Européenne de Cardiologie

S.E.C.

Exercice clos le 31 mars 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Société Européenne de Cardiologie S.E.C.

Exercice clos le 31 mars 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association S.E.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.E.C. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 9 « Faits marquants de l'exercice / A) Impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 » de l'annexe aux comptes annuels présentant les principales conséquences de cette pandémie pour votre association.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 8 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'C' followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right.

Camille de Guillebon

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

2035 ROUTE DES COLLES

06410 BIOT

0492947632

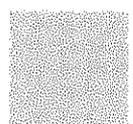
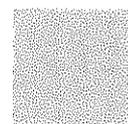
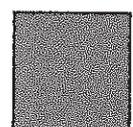
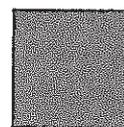
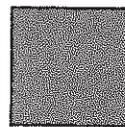


Etats Comptables et Fiscaux

31/03/2021



Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	2 203 143	1 998 597	204 545	142 946
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	178 137	142 802	35 335	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 381 280	2 141 399	239 880	142 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	564 649	507 214	57 435	72 325
Autres immobilisations corporelles	4 290 588	3 106 656	1 183 932	1 451 213
Immobilisations en cours				135 906
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 855 237	3 613 870	1 241 368	1 659 445
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	155 925	3 258	152 666	151 737
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50 434		50 434	50 434
TOTAL immobilisations financières :	206 359	3 258	203 101	202 172
ACTIF IMMOBILISÉ	7 442 875	5 758 528	1 684 347	2 004 561
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services	3 378 748	10 272	3 368 476	1 352 452
Stocks produits intermédiaires et finis	127 401	22 496	104 904	115 188
Stocks de marchandises	17 571		17 571	14 850
TOTAL stocks et en-cours :	3 523 719	32 770	3 490 950	1 482 489
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 016 560		1 016 560	1 043 733
Créances clients et comptes rattachés	2 887 002	189 417	2 697 585	9 839 718
Autres créances	18 030 490	219 210	17 811 280	9 480 802
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	21 934 051	408 627	21 525 423	20 364 251
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	37 225 080	166 952	37 058 128	40 847 496
Disponibilités	6 462 674		6 462 674	4 135 475
Charges constatées d'avance	3 786 871		3 786 871	4 199 069
TOTAL disponibilités et divers :	47 474 626	166 952	47 307 674	49 182 041
ACTIF CIRCULANT	72 932 396	608 348	72 324 047	71 028 782
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	36 896		36 896	2 644
TOTAL GÉNÉRAL	80 412 167	6 366 875	74 045 291	73 035 986

Bilan Passif

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	3 571 869	3 571 869
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 277 391	1 277 391
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3 433 735	3 433 735
Autres réserves	34 699 286	34 699 286
Report à nouveau	(6 196 944)	(692 037)
Résultat de l'exercice	5 156 848	(5 504 907)
TOTAL situation nette :	41 942 185	36 785 338
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	23 537	54 777
CAPITAUX PROPRES	41 965 722	36 840 115
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	137 004	1 473 694
Provisions pour charges	285 235	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	422 239	1 473 694
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 401 090	3 673 044
Emprunts et dettes financières divers	8 122	
TOTAL dettes financières :	3 409 212	3 673 044
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 718 601	2 080 669
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 978 380	4 544 276
Dettes fiscales et sociales	4 308 976	4 407 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 732 475	10 716 770
TOTAL dettes diverses :	16 019 831	19 668 240
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	10 502 316	9 290 502
DETTES	31 649 960	34 712 456
Ecart de conversion passif	7 370	9 722
TOTAL GÉNÉRAL	74 045 291	73 035 986

Compte de Résultat (Première Partie)

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
Ventes de marchandises	9 063	258 369	267 432	871 919
Production vendue de biens				149 000
Production vendue de services	6 513 549	7 918 550	14 432 099	49 024 781
Chiffres d'affaires nets	6 522 613	8 176 919	14 699 531	50 045 700
Production stockée			1 539 575	(2 176 081)
Production immobilisée			178 434	
Subventions d'exploitation			149 111	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			10 758 867	2 649 610
Autres produits			7 919 825	7 938 641
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 245 342	58 457 870
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			59 329	546 096
Variation de stock de marchandises			(4 161)	37 935
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			16 646 902	39 048 934
TOTAL charges externes :			16 702 070	39 632 964
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			598 566	842 442
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			11 614 654	12 137 644
Charges sociales			3 200 224	5 157 863
TOTAL charges de personnel :			14 814 878	17 295 507
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			497 973	430 926
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			314 434	1 131 948
Dotations aux provisions pour risques et charges			335 342	1 341 050
TOTAL dotations d'exploitation :			1 147 749	2 903 923
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 230 681	2 080 648
CHARGES D'EXPLOITATION			34 493 943	62 755 483
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			751 400	(4 297 614)

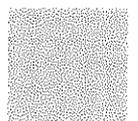
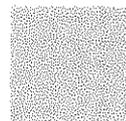
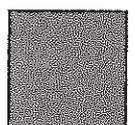
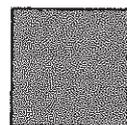
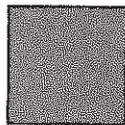
Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	751 400	(4 297 614)
Bénéfice attribué ou perte transférée		77 068
Perte supportée ou bénéfice transféré	59 024	109 208
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	423 923	424 084
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 939 506	196 217
Différences positives de change	48 255	21 472
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	141 648	306 418
	2 553 332	948 191
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	76 106	2 001 755
Intérêts et charges assimilées	22 494	18 441
Différences négatives de change	5 878	525
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	128 367	186 859
	232 846	2 207 580
RÉSULTAT FINANCIER	2 320 487	(1 259 389)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 012 862	(5 589 142)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	155	3 348
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 263	
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 240	42 433
	48 659	45 782
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	21 546
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 602	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	6 632	21 546
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	42 026	24 236
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(2 101 959)	(59 999)
TOTAL DES PRODUITS	37 847 333	59 528 910
TOTAL DES CHARGES	32 690 485	65 033 817
BÉNÉFICE OU PERTE	5 156 848	(5 504 907)

Annexe



ANNEXE LEGALE

Total du bilan avant répartition: 74 045 291

Résultat: 5 156 848

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis en Euros.

1- Règles & Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

- Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016 - 07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations:

La comptabilisation des immobilisations est conforme au règlement CRC 2002-10 et 2004-06.

- Incorporelles: celles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Celles produites par l'association sont évaluées à leur coût de production. Les charges directes et indirectes de production ont été prises en compte.

- Corporelles : La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements:

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage principalement.

- * Immobilisations incorporelles: Mode linéaire sur une durée de vie de 3 à 10 ans
- * Immobilisations corporelles :
 - Installation agencements divers : linéaire de 5 à 10 ans
 - Matériel et outillage : linéaire de 3 à 10 ans
 - Matériel de bureau et informatique: linéaire de 2 à 7 ans
 - Matériel de transport: linéaire sur 5 ans
 - Mobilier de bureau: linéaire de 6 à 10 ans

Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé en conformité avec la législation fiscale en vigueur :

- 12 mois sur les logiciels acquis
- 100% sur les logiciels produits.

Aménagement des bureaux de Bruxelles :

Les aménagements et installations réalisés dans les bureaux de Bruxelles, sont amortis en linéaire sur la durée réelle d'utilisation de chaque élément, dans la limite de la durée du bail, tant sur le plan comptable que fiscal, c'est à dire jusqu' au 31 Octobre 2021.

ANNEXE LEGALE SUITE.

Stocks:

Les en-cours de production de services ont été évalués à leur coût de production. Les charges directes et indirectes ont été prises en compte pour les congrès futurs.

Créances et dettes:

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est d'application obligatoire aux comptes sociaux et consolidés en règles françaises depuis le 1er janvier 2017. Les écarts de change (provisionnés ou réalisés) sur les créances et dettes commerciales sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Opérations en devise:

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de changes non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Portefeuille-titres:

Les valeurs mobilières de placements sont comptabilisées au coût historique et suivies selon la méthode PEPS (premier entré, premier sorti). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute d'entrée.

Provisions pour risques et charges:

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque l'association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

2- Le projet associatif et son financement.

Conformément à son objet, l'association a pour but d'associer :

- Les sociétés nationales de cardiologie des différents pays européens.
- Des groupes de travail sur des sujets d'intérêts commun.
- Des scientifiques ou médecins intéressés à la cardiologie.

Le tout dans le but de favoriser le développement de la cardiologie, de promouvoir les échanges scientifiques et d'encourager les contacts personnels entre les personnes travaillant dans cette spécialité.

L'association prête une attention particulière à la formation des cardiologues et autres personnes qui travaillent dans le domaine des maladies cardio-vasculaires.

Pour remplir son objet, l'association a pris une participation dans la SCP Maison Européenne du Coeur afin de se constituer un patrimoine.

Afin de financer son projet associatif, l'association peut constituer des fonds de réserves à partir de l'affectation programmée des excédents de recettes.

Ces fonds de réserves ont été employés en priorité au paiement du prix d'acquisition, des installations et aménagements de la Maison Européenne du Coeur, immeuble nécessaire à la réalisation de l'objet de l'association.

D'autres fonds de réserve d'investissement pourront être constitués pour financer des travaux de réfection ou de grosses réparations.

Un fond de trésorerie pourra également être placé en valeurs mobilières au nom de l'association.

Enfin un fond général d'intervention sera en tout état de cause constitué pour répondre aux objectifs du projet associatif.

L'affectation programmée des résultats de l'exercice se détaille comme suit :

	31/03/2020 Après affectation	Proposition d'affectation	31/03/2021 Après affectation
Réserve pour investissements	1 981 837		1 981 837
Fonds général d'intervention	3 433 735		3 433 735
Fonds de trésorerie	26 520 506	5 156 848	31 677 354
	31 936 078	5 156 848	37 092 926

3- Notes sur le bilan actif

Frais de recherche : non applicable

Fonds commercial : non applicable

Immobilisations financières :

Au 31/03/2021 ce poste est constitué :

- De parts sociales détenues dans la SCP Maison Européenne du Coeur pour 150 925 euros.
Au 31 Mars 2021, la situation nette de cette filiale est positive à hauteur de 3 209 395 euros.

En effet, conformément à la résolution de son Assemblée Générale annuelle du 02/09/2020, le bénéfice réalisé au 31/03/2020 de 466 193 euros a été affecté en totalité au compte "Autres réserves" qui s'élèvent ainsi à 2 558 901 euros.

- D'actions détenues dans la SAS "L'institut de l'évènement " pour 5 000 euros.
- Pour prendre en compte une dépréciation des titres de participations détenus dans la SAS "L'institut de l'évènement", une provision a été effectuée pour 3 258 euros.

Actif immobilisé :

Les mouvements de l'exercice sont indiqués dans le tableau des immobilisations sur la page suivante.

Portefeuille titres de placements :

Les investissements financiers au 31/03/2021 (soit 37 225 080 euros) sont constitués de (valeur brute) :

- Obligations, EMTN et Certificats à taux fixes et variables	2 847 432 euros
- Dépôts à terme et bons à moyen terme négociables (BMTN)	6 500 000 euros
- Fond épargne (AXA) en euros (garanti)	2 117 999 euros
- Fond épargne (CNP assurance) en euros (garanti)	1 200 000 euros
- Fond épargne (NEUFLIZE) fonds diversifiés et obligataires	11 601 874 euros
- Fond épargne (UBS) fonds diversifiés et obligataires	6 734 310 euros
- Fond épargne (SG Private banking) fonds diversifiés et obligataires	2 969 744 euros
- Fond épargne (SG Private banking) actions	1 388 311 euros
- Intérêts courus	1 865 410 euros

La dotation aux provisions de 2 063 677 euros constatée au 31/03/2020, pour prendre en compte les moins values latentes sur les titres de placements que ceux-ci soient ou non à capital garanti à échéance a été reprise à hauteur de 1 935 934 euros au cours de cet exercice et un complément de provision a été effectuée pour 39 209 euros.

Immobilisations

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 198 077		147 868
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 198 077		147 868
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	565 542		5 742
Installations générales, agencements et divers	1 859 829		69 492
Matériel de transport	5 435		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 588 490		60 901
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	135 906		35 335
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	5 155 202		171 470
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	155 925		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	50 434		
TOTAL immobilisations financières :	206 358		
TOTAL GÉNÉRAL	7 559 637		319 338

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 345 945	
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 345 945	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		6 636	564 649	
Inst. générales, agencements et divers			1 929 321	
Matériel de transport			5 435	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		293 558	2 355 832	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	135 906		35 335	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	135 906	300 194	4 890 572	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			155 925	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			50 434	
TOTAL immobilisations financières :			206 358	
TOTAL GÉNÉRAL	135 906	300 194	7 442 875	

Amortissements

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 29/06/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	2 055 131	86 269		2 141 399
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 055 131	86 269		2 141 399
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	493 218	17 629	3 633	507 214
Inst. générales, agencements et divers	1 288 022	104 869		1 392 891
Matériel de transport	5 435			5 435
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 709 084	289 206	289 960	1 708 330
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 495 758	411 704	293 593	3 613 870
TOTAL GÉNÉRAL	5 550 889	497 973	293 593	5 755 269

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	86 269		
TOTAL immobilisations incorporelles :	86 269		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	17 629		
Installations générales, agencements et divers	104 869		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	289 206		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	411 704		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	497 973		

Amortissements (suite)

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 29/06/21

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		31 240
TOTAL immobilisations incorporelles :		31 240
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
TOTAL GÉNÉRAL		31 240

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	54 777		31 240	23 537
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	54 777		31 240	23 537

Provisions pour litiges	130 000		80 000	50 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 644	36 896	2 644	36 896
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	1 341 050	335 342	1 341 050	335 342
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 473 694	372 238	1 423 694	422 239

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	4 188		929	3 258
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	497 494	32 769	497 494	32 769
Provisions sur comptes clients	404 260	62 455	277 299	189 417
Autres provisions pour dépréciation	2 337 472	258 419	2 209 730	386 162
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	3 243 414	353 643	2 985 452	611 606

TOTAL GÉNÉRAL	4 771 885	725 881	4 440 386	1 057 382
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 29/06/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	50 434		50 434
TOTAL de l'actif immobilisé :	50 434		50 434
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	189 417	189 417	
Autres créances clients	2 697 585	2 697 585	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	27 703	27 703	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	679 595	679 595	
État - Impôts sur les bénéfices	2 343 130	409 728	1 933 402
État - Taxe sur la valeur ajoutée	989 241	989 241	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	214 933	214 933	
État - Divers	9 006	9 006	
Groupe et associés	4 254 661	4 254 661	
Débiteurs divers	9 512 221	9 512 221	
TOTAL de l'actif circulant :	20 917 491	18 984 090	1 933 402
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 786 871	2 206 984	1 579 887
TOTAL GÉNÉRAL	24 754 796	21 191 074	3 563 723

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	3 401 090	564 800	2 293 388	542 902
Emprunts et dettes financières divers	8 122	8 122		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 978 380	4 978 380		
Personnel et comptes rattachés	2 643 232	2 643 232		
Sécurité sociale et autres organismes	1 375 528	1 375 528		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	99 798	99 798		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	190 418	190 418		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 451 076	8 451 076		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 502 316	9 086 802	1 415 514	
TOTAL GÉNÉRAL	31 649 960	27 398 156	3 708 902	542 902

4- Stocks et en-cours.

Les stocks et en-cours de production comprennent essentiellement les charges directes (personnel) et indirectes affectées à l'organisation des futurs congrès.

Lorsqu'une perte à terminaison est prévue sur une étude ou un congrès, la perte globale est provisionnée dès qu'elle est connue indépendamment de l'avancement.

Au 31 mars 2021, les pertes à terminaison sur les congrès futurs et études en cours s'élèvent à 50 108 euros.

Produits à Recevoir

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 29/06/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	976 170
Personnel	
Organismes sociaux	78 964
État	214 933
Divers, produits à recevoir	8 792 885
Autres créances	772 049
Valeurs Mobilières de Placement	1 865 410
Disponibilités	
TOTAL	12 700 411

Charges à Payer

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 29/06/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 132 602
Dettes fiscales et sociales	3 870 382
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	171 077
TOTAL	6 174 061

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOCIETE EUROPEENNE DE CARDIOLOGIE

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 29/06/21

RUBRIQUES	Charges		Produits	
Charges ou produits d'exploitation		3 786 871		10 502 316
Frais généraux	1 341 368			
Congrès et évènements	2 131 134		(1 048 156)	
Etudes et Registres			(2 259 804)	
Journaux	83 270		(2 847 882)	
Cotisations			(1 859 920)	
Autres charges/produits	231 099		(2 486 554)	
Charges ou produits financiers				
Charges ou produits exceptionnels				
		3 786 871		10 502 316

5- Notes sur le Bilan passif.**A- Composition du capital social :**

Non applicable

B- Tableau des variations des fonds propres :

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent avant répartition du résultat	36 840 115
Variation report à nouveau	(5 504 907)
Variation autres réserves	
Affectation résultat année 2019/2020	5 504 907
Variation de l'exercice produit 2020/2021	5 156 848
Provisions réglementées reprises	(31 240)
Provisions réglementées dotations	
Fonds propres à la clôture de l'exercice	41 965 723

6- Tableau de synthèse des provisions pour risques et charges

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Contentieux sociaux	130 000		80 000	50 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	2 644	36 896	2 644	36 896
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour calcul congés payés				
Evaluation bases taxables				
Provisions pour perte à terminaison sur études et congrès futurs	1 341 050	50 108	1 341 050	50 108
Provisions Restructuration		285 235		285 235
Provisions charges sociales				
Prov pour risques et charges	1 473 694	372 239	1 423 694	422 239

Compte tenu de la nature de ces provisions, la communication d'informations complémentaires pourrait porter préjudice à l'Association.

7- Notes sur le compte de résultat.

A- Ventilation du chiffre d'affaires net :

Le chiffre d'affaires de l'exercice par activité se ventile comme suit :

Congrès:	7 870 845
Autres séminaires:	3 969 824
Etudes et registres:	1 256 036
Publications:	1 170 473
Divers:	432 353
Total :	14 699 531

B- Explications sur la comptabilisation de certains produits :

Les contrats à long terme :

Un contrat d'exclusivité d'une durée de 5 ans a été signé avec un éditeur pour la publication les journaux EHJ et CVR. En contrepartie, l'association a reçu un bonus d'un montant de 2 000 000 euros. Ce montant est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Le montant comptabilisé en produits au 31/03/2021 s'élève à 347 826 euros.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, nous avons lancé la phase pilote du projet EuroHeart. Ce registre continu sur la qualité des soins à travers l'Europe permettra aux Sociétés nationales de cardiologie de mieux utiliser leurs ressources et de se joindre à d'autres Société nationales de cardiologie pour mener des recherches observationnelles plus percutantes et des essais cliniques randomisés pragmatiques.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 les travaux en cours s'élèvent à 2 578 882 euros.

7- Notes sur le compte de résultat (suite)

C- Honoraires du commissaire aux comptes :

Le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, rend obligatoire la publication dans l'annexe des comptes annuels du montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice. Les honoraires relatifs au contrôle légal des comptes s'élèvent à 70 500 euros.

D- Résultat financier :

Les revenus de valeurs mobilières de placement et les intérêts perçus sur comptes bancaires ont généré un résultat financier de 2 320 487 euros.

E- Régime fiscal :

L'association est soumise à l'impôt des sociétés et est soumise à la TVA. Compte tenu que l'Association organise des congrès dans plusieurs pays d'Europe, elle est immatriculée à la TVA dans les Pays de l'Union Européenne dans lesquels elle organise un congrès.

F- Impôts sur les bénéfices :

L'association a réalisé un bénéfice fiscal de 3 492 477 euros au 31 mars 2021.

L'association disposait de déficits reportables à hauteur de 3 934 074 euros. Ces derniers ont été imputés sur le bénéfice fiscal à hauteur de 2 246 289 euros au 31 mars 2021.

Les déficits reportables dont dispose l'association au 31 mars 2021 s'élèvent donc à 1 687 785 euros.

Après imputation des déficits reportables, le bénéfice fiscal s'établit à 1 246 289 euros.

La charge d'impôt de l'exercice clos le 31 mars 2021 est de 348 961 euros.

L'association dispose de crédits d'impôts issus des exercices précédents à hauteur de 241 171 euros.

L'association dispose également d'un crédit d'impôt recherche à hauteur de 2 450 920 euros (cf faits marquants de l'exercice).

8- Autres informations

A- Rémunération des dirigeants :

Néant

B- Effectif total au 31/03/2021 : 224

Effectif France : 206

Cadres: 119

Employés: 87

Effectif Belgique : 18

C- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Non applicable

D- Eléments concernant les entreprises liées :

	MEC
Participation	150 925
Comptes courants	4 198 286
Interêts courus	56 375
Clients factures à établir	24 000
Charges constatées d'avance	221 685
TOTAL POSTE ACTIF	4 651 271
Fournisseurs	
Fournisseurs factures non parvenues	161 947
TOTAL POSTE PASSIF	161 947

Participation au capital de la MEC : 99%

Résultat du dernier exercice clos de la MEC : +498 045 euros

Capitaux propres de la MEC : + 3 209 395 euros

E- Engagements donnés :

Nantissement de titres au profit de la Société Générale à hauteur de 4000 000 euros, en garantie du remboursement d'un prêt.

F- Engagements reçus :

A) Garantie du remboursement d'un prêt à hauteur de 4 000 000 euros

B) Contrats de couverture de change

8- Autres informations (suite)

1. Contrat de couverture de change EUR/GBP mise en place avec la Banque Méditerranée le 6 décembre 2019

- a) Achat à terme fixe, de 527 000 Livres Sterling, à échéance 01/06/2021, au taux de 0.8680.
- b) Achat à terme Bonifié à ratio, à échéance 30/11/2021.
 - Si le taux EUR/GBP < 0.8830, achat de 248 000 Livres Sterling au cours de 0.8830
 - Si le taux EUR/GBP >= 0.8830, achat de 496 000 Livres Sterling au cours de 0.8830.

8- Autres informations suite

G- Indemnités potentielles de départ à la retraite :

Compte tenu de l'âge, de l'ancienneté, et des hypothèses de probabilité de départ à la retraite du personnel, les engagements au 31 Mars 2021 calculés selon la méthode rétrospective s'élèvent à 1 712 876 euros.

Le montant des engagements est calculé sur base des hypothèses suivantes. :

- Table de mortalité INSEE 2019
- Taux d'actualisation : 0.93% correspondant à un taux Corporate AAA 15 ans
- Taux de progression des salaires : 2% par an
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres

Un contrat ayant pour objet la constitution progressive d'un fonds collectif de capitalisation destiné au service d'indemnités de fin de carrière (ou de licenciement) a été souscrit en 2010. Le montant cumulé des versements s'élève à 542 151 euros valorisés à 437 935 euros au 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice, des indemnités de fin de contrat ont été retirées pour un montant de 16 100 euros.

H- Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours :

La Société Européenne de Cardiologie est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et séjours sous le numéro : IM006110075.

9- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A) Impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 ont fortement impacté les états financiers de l'association pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Les principaux impacts financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021 concernent l'activité organisation de congrès.

En effet, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, 7 congrès physiques ont été annulés suite à la crise sanitaire.

La perte constatée suite à ces annulations est de -1 781 267 € contre un profit estimé à 13 171 990 €.

Suite à la conclusion le 10 mai 2021 d'un protocole d'accord transactionnel, le produit à recevoir de l'assurance annulation qui prend en charge ces congrès est de 8 500 000 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, l'association a pu bénéficier des dispositifs applicables aux secteurs particulièrement affectés par les conséquences économiques et financières de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et notamment les dispositifs d'exonération et d'aide au paiement des cotisations et contributions sociales prévus à l'article 65 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, dits « dispositifs prévus par la LFR 3 », et à l'article 9 de la loi n°2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociales pour 2021, dits « dispositifs prévus par la LFSS 2021 ».

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, l'association a ainsi bénéficié d'exonérations de cotisations sociales à hauteur de 1 768 000 €.

L'association a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle pour une majorité du personnel ;

Le 29 mars 2021, un projet de restructuration et de compression des effectifs – projet de licenciement collectif pour motif économique de moins de 10 salariés a été présenté au Comité Social et Economique.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une provision pour restructuration est comptabilisée à hauteur de 285 235 €.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

B) Projets européens :

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, l'association a été nommée coordinatrice de 2 projets financés par la Commission Européenne :

- Projet EHRA PATH « Addressing multimorbidity in elderly atrial fibrillation patients through interdisciplinary, patient-centred, systematic care pathways ».
- Projet CORE-MD "Coordinating Research and Evidence for Medical Devices"

Concernant le projet EHRA PATH, un consortium agreement a été conclu le 22 janvier 2021 entre 14 organisations, dont l'association. Ce projet débute le 1^{er} avril 2021 pour une durée de 5 ans. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 et en tant que coordinateur, l'association a perçu une subvention de 2 099 922 € dont 1 919 059€ doivent être reversés aux 13 autres organisations partenaires.

Concernant le projet CORE-MD, un consortium agreement a été conclu le 12 janvier 2021 entre 22 organisations, dont l'association. Ce projet débute le 1^{er} avril 2021 pour une durée de 3 ans. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 et en tant que coordinateur, l'association a perçu une subvention de 1 770 733 € dont 1 434 628€ doivent être reversés aux 21 autres organisations partenaires.

C) Crédit Impôt Recherche :

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, l'association a fait appel à un prestataire externe afin d'étudier l'éligibilité des projets de recherche au dispositif du crédit d'impôt recherche. Cette étude a permis de conclure à l'éligibilité des projets Euroheart, Atlas, Burden of disease, Cardioscape II et à celle du département EORP en charge des registres.

Au 31 mars 2021, l'association bénéficie d'un crédit d'impôt recherche d'un montant total de 2 450 920€ se composant de 517 518€ au titre de l'année civile 2018, 605 275€ au titre de l'année 2019 et 1 328 127€ au titre de l'année civile 2020.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 juillet 2021.